

1. Engagements :

Les engagements se feront sur le site du comité de l' Aisne <http://cd02.athle.com/> rubrique engagés, sélectionner la saison, la compétition puis l'épreuve et enfin engagements. Les codes et mots de passe sont ceux que vous utilisez lors des engagements sur les compétitions organisées par la ligue de Picardie.

Les engagements seront ouverts du lundi 21 décembre 2016 au **mercredi 11 janvier 2017 à 20h00.**

Possibilité est laissée aux clubs d'engager des athlètes le jour même, au plus tard 1h00 avant l'horaire prévu de l'épreuve : **TROIS ATHLETES GRATUITEMENT PAR CLUB**, les suivants moyennant **un droit d'engagement tardif de 15 euros par athlète**, à l'aide d'un bulletin d'engagement tardif qui devra être signé par un responsable du club, en aucun cas par les athlètes eux-mêmes.

Pour tout problème d'inscription, merci de vous adresser au secrétaire du CDA 02, jeanfrancois.deleau@orange.fr

2. Dossards : ils seront disponibles au secrétariat le jour de l'épreuve. Pour les vétérans dès l'ouverture du secrétariat, pour les autres catégories après pointage des juges fournis par les clubs au podium animation.

Les dossards devront être accrochés avec 4 épingles et ne devront pas être pliés.

ATTENTION

des dossards de reconnaissance en couleurs seront à porter dans le dos :

Catégories concernées : Espoirs, V1, V2, V3, V4 Hommes et Femmes

3. Licence / Participation : Tous les athlètes participants à ces Championnats devront être licenciés à la F.F.A en **licence compétition** au plus tard la veille de la compétition.

- Tous les athlètes devront courir avec leur maillot de club.
- En cas d'abandon ne pas oublier de rapporter le dossard au secrétariat pour la qualification aux championnats régionaux.

4. Circuit : il est impératif que les athlètes qui s'échauffent ou qui reconnaissent le terrain ne gênent pas les concurrents en compétition.

5. Jury : Inscription des juges en ligne jusqu'au **mercredi 11 janvier 2017 à 20h00.**

Chaque membre du jury devra se faire pointer au podium animation dès son arrivée, participer à la réunion sur place à 11h15 et rejoindre au plus vite son poste attribué.

CHAQUE CLUB DEVRA FOURNIR 1 JUGE POUR 15 ATHLETES ENGAGES. La pénalité de 50 € par juge manquant sera appliquée.

Un sandwich et une boisson seront offerts à chaque juge.

6. Classements - podiums - récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie seront invités à monter sur le podium dès l'arrivée de l'épreuve. A chaque podium, un tee-shirt sera offert au 1er de chaque catégorie, une médaille sera offerte aux 3 premiers.

Un classement individuel par année d'âge sera effectué avec titre équivalent pour les Poussin(e)s, Benjamin(e)s et Minimes. Pour ces catégories : une médaille sera remise à tous les arrivants.

Pour les catégories Espoir, Senior et Vétéran (hommes et femmes), les athlètes étrangers ne peuvent pas prétendre au titre de champion individuel, ni aux médailles individuelles des championnats. Une médaille correspondant à leur classement leur sera toutefois remise s'ils sont parmi les 3 premiers de l'épreuve (Règle F4, § 3.3.2).

Sans titre attribué mais dans le cadre du Critérium Départemental Vétérans, un podium sera organisé pour les V2 (nés entre 1958 et 1967), pour les V3 (nés entre 1948 et 1957) et en V4 (nés en 1947 et avant).

Une médaille et un tee-shirt récompenseront également les Champions par équipe et une médaille aux deuxièmes et troisièmes équipes. Le classement par équipe sera réalisé sur l'ensemble des 2 années d'âge en P/B/M.

7. Challenges : 2 challenges seront décernés.

- 1) **Le challenge du nombre** décerné au club totalisant le plus d'athlètes à l'arrivée.
- 2) **Le challenge Marcel LECLERE** décerné au club totalisant le moins de points (classement du 1er athlète de chaque catégorie hommes et femmes de poussins à.... vétérans.
Pour les hommes : P/B/M/C/J/(E-S)/V pour les femmes : P/B/M/C/J/(E-S-V)

8. Restauration : une buvette sera à disposition de tous, des boissons chaudes seront servies aux athlètes après l'arrivée contre la remise d'un "ticket boisson".

9. Service médical : Poste médical à proximité de l'arrivée.